Vaccination contre la COVID-19

(la ***Co**rona **Vi**rus **D**isease*, la maladie à corinavirus)

Chères Méniéroises, chers Méniérois,

Dans une première étape les personnes de plus de 75 ans font partie de la population prioritaire pour la vaccination contre la COVID-19. D'autres catégories de personnes suivront bientôt.

Vous avez le choix de vous faire vacciner ou non (voir dans la presse l'**Information Santé** ou auprès de la Hotline santé 084 026 1700).

Si vous avez plus de 75 ans et que vous souhaitez vous faire vacciner, la procédure annoncée par le Canton de Fribourg prévoit :

- **Inscription en ligne** uniquement à l'adresse : **www.fr.ch/vaccination-covid**. Il faut vous munir de votre **carte d'assurance maladie**. L'inscription génère automatiquement les deux rendez-vous nécessaires ou vous inscrit sur une liste d'attente. Les rendez-vous sont communiqués par e-mail dès que disponibles;

- Si vous avez donné votre numéro de portable, un SMS vous rappellera la date et l'heure de votre rendez-vous.

- Ensuite, il faudra vous rendre, muni-e d'une **pièce d'identité** et de votre **carte d'assuré,** au centre de vaccination que vous avez sélectionné lors de la prise de rendez-vous (choix : Forum Fribourg ou Espace Gruyère à Bulle dès le 18.01.2021 ou Hôpital intercantonal de la Broye HIB à Payerne dès le 25.01.2021).

- Il existe des associations auxquelles vous pouvez faire appel pour le transport: Passe-Partout Broye 026 663 90 10 et Croix-Rouge Fribourgeoise 026 34739 40

- Attention, si vous avez de la fièvre ou des symptômes qui pourraient être liés à la COVID-19 reportez votre rendez-vous !

- En cas de doute, adressez-vous à votre médecin.

Le Conseil communal remarque qu'une inscription sur l'Internet n'est pas accessible à toutes et à tous. C'est pourquoi il vous invite, si nécessaire, à faire appel à vos proches et à vos connaissances.

Si vous n'avez pas d'accès à l'Internet et personne pour vous aider, votre Commune se tient volontiers à votre disposition pour la démarche administrative de l'inscription.

Le cas échéant, vous pouvez donc appeler l'administration communale le lundi soir de 17h à 19h au 026 668 22 06 ou le conseiller communal en charge de la Santé, Pierre Perroud, au 026 668 27 22.

Nous vous accompagnerons volontiers pour votre inscription pour laquelle vous acceptez de transmettre les informations utiles. Votre numéro d'assuré sera nécessaire.
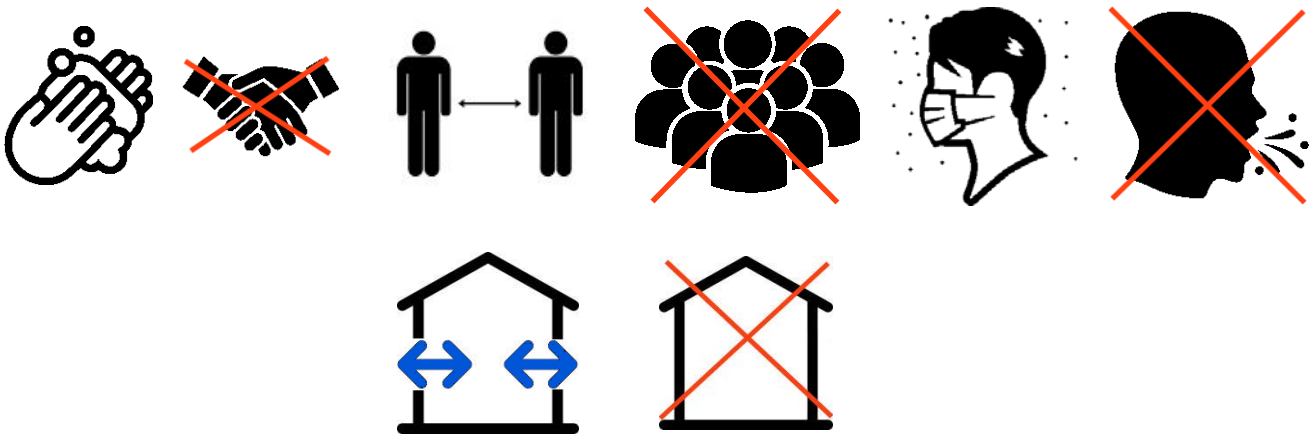
Le Conseil communal vous souhaite une Bonne Année et vous adresse ses meilleurs vœux de Santé.